

COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 25 MAI 2023

21/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le dix-sept mai deux mil vingt-trois, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Jean-Marie ORTET, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Béatrice MARAND, Corinne COURCIER, Mélodie LEGALLOIS, Christophe REFFIENNA, Yvon PERROT, Carole MACHARES, Stéphane BRULARD, José PEREIRA, Ronan LE GALL DU TERTRE.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Jean-Marie ORTET

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Monsieur Jean-Marie ORTET a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 10 mars 2023, et du compte rendu du 06 avril 2023.

Octroi d'un fonds de concours communautaire

Suite aux projets d'investissement, le conseil municipal sollicite à l'unanimité une subvention au titre du fonds de concours de l'agglomération du Pays de Dreux pour les réalisations.

Le plan de financement de ces opérations s'établit comme suit :

Dépenses

Bâtiment associatif	105 346,67 €
Rue de la sablière	3 535,00 €
Cimetière	3 635,00 €
Parafoudre Eglise	4 320,00 €
Eclairage public	9 500,00 €

Montant de la subvention sollicitée : 20 000,00 €

Financement

FDI	32 819,00 €
DETR	14 600,00 €
Région	17 300,00 €
Fonds de concours aggro	20 000,00 €

Envoyé en préfecture le 26/05/2023

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Publié le

21/2023



ID : 028-212800148-20230525-21_2023-DE

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Jacques RIVIERE**



DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE
Après dépôt à la Sous-préfecture le 26/05/2023
Et affichage le 26/05/2023
AUNAY SOUS CRECY, 26/05/2023